



BASSINS

Extrait du procès-verbal de la séance de Municipalité du 20 mai 2019 à 18h30

- Décide de confirmer le devis de l'entreprise Peccoud & Fils Sàrl pour la réfection de couvercles et taconnage des routes communales ;
- Décide de remettre à niveau les abonnements conclus auprès de Swisscom ;
- Décide de confirmer le devis RL-Electricité pour la mise en conformité des installations électriques du bâtiment de l'Auberge communale ;
- Décide d'autoriser une fouille sur le chemin du Pelaz, en vue du raccordement de la canalisation EC ;
- Décide, dans le cadre du futur plan d'affectation communal (PACom), de ne pas aller à l'encontre de la détermination du Canton, s'agissant de l'affectation de Coudray en zone de verdure.

La Municipalité